

500 nouveaux francs BDF type 1959 « Molière »

BDF195905

1 ^{ère} autorisation de création de séries	Mise en circulation	Début du retrait	Privation du cours légal
2 juillet 1959	2 décembre 1960	9 mars 1970	30 avril 1971

Origine, caractéristiques et éléments nouveaux de sécurité	<p>D'abord produit avec les valeurs de 50 000 francs, puis de 50 000 francs surchargée en 50 nouveaux francs, toutes deux non mises en circulation, ce billet marque le passage à la nouvelle monnaie française.</p> <p>Comme les autres coupures de sa série, le « Molière » présente un filigrane légèrement couvert d'un voile jaune destiné à rendre très difficile sa captation photographique.</p>
--	--

Papier	format en mm	97 x 182	force en g/m ²	52	nature	ramie
--------	--------------	----------	---------------------------	----	--------	-------

Procédés d'impression	recto	Typographie en quatre couleurs (jaune, rouge, bleu clair et bleu foncé) pour la vignette, et en noir pour les signatures et les indices ; taille-douce noire pour rehausser les traits majeurs de la vignette.
	verso	Typographie en quatre couleurs (jaune, rouge, bleu clair et bleu foncé).

Illustrations	recto	Portrait du comédien et dramaturge français Molière (1622 – 1673) gravé d'après Nicolas Mignard ; le fond rappelle une soirée dans la salle du Palais-Royal où Molière est mort lors de la 3 ^e représentation du Malade Imaginaire. Au premier plan, la fosse et les musiciens, et à gauche les spectateurs dans les galeries.
	verso	Portrait de Molière à l'identique inversé du recto mais traité de manière différente. La vignette est inspirée d'une gravure de Jean Lepautre dépeignant une représentation du Malade Imaginaire dans le parc du château de Versailles, après la mort de Molière, en 1674. Des panneaux latéraux rappellent les attributs de la comédie et de la musique.
filigrane	Portrait d'Armande Béjart, comédienne française épouse de Molière.	
Indices	Numéro (sur le billet ci-dessus : 00001), série (A.1), numéro de contrôle (000000001) et date de création (A.2-7-1959.A.)	
Signataires	Secrétaire général, contrôleur général, caissier général	

Conception	Banque de France
Vignettes	Recto, verso et filigrane dessinés par Jean Lefeuvre
Gravure	Couleurs du recto gravées par André Marliat, couleurs du verso par Georges Beltrand, taille-douce du recto gravée par Jules Piel, filigrane par Michel Valentini filigraniste à la Banque de France
Papeterie	Banque de France
Impression	Banque de France

Précisions	<p>Deux combinaisons de signataires</p> <p>a) Pol Gargam - Gaston Gouin D'Ambrières - Raoul Tondu</p> <p>b) Pol Gargam - Hubert Morant - Raoul Tondu</p>
	<p>Montant total autorisé en création (2 juillet 1959 – 6 janvier 1966)</p> <p>31,25 milliards de francs, soit 62,5 millions de billets (25 alphabets de 2,5 millions de billets).</p> <p>Nota : un alphabet = 25 séries de 100 000 billets identifiées chacune par une lettre (sauf la lettre « i »).</p>